



Centre Communal d'Action Sociale

**COMPTE RENDU REUNION ORDINAIRE  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DU 07 DECEMBRE 2023**

Séance du 07 décembre 2023 à 18h00, sous la présidence de Monsieur KLEINHENTZ Laurent. Convocation du 28 novembre 2023.

**PRESENTS :** Mesdames TUSCHL – HARRATH – BOUR – FRANGIAMORE – RUSSELLO  
KERMAOUI – ANANICZ.

Messieurs KLEINHENTZ – ALBERT – ESTRADA – SAVALLI – JAGER.

**ABSENTS EXCUSES :** Monsieur ZIMMERMANN.

**ABSENTS :** Mesdames PORT – CHEBLI.

Monsieur REY.

**PROCURATION:** Madame BALTA qui a donné procuration à Mme TUSCHL.

**PERSONNEL INVITE :** Mesdames BURTAIRE – LYZBA – AKOUDAD.

**ORDRE DU JOUR**

**01 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU 10 OCTOBRE 2023**

**02 - OCTROI D'UNE SUBVENTION A L'A.F.E.V (ASSOCIATION DE LA FONDATION  
ETUDIANTE POUR LA VILLE)**

**03 - DECISION MODIFICATIVE N° 1**

**04 - COMPTE-RENDU OCTROI DE BONS ALIMENTAIRES**

**05 - COMPTE-RENDU DES DONS REÇUS**

**06 - DIVERS**

**01 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 OCTOBRE 2023**

Avant de passer à l'ordre du jour de la séance, M. KLEINHENTZ invite l'assemblée à se prononcer sur l'approbation du compte rendu de la réunion du 10 octobre 2023.

Approuvé à l'unanimité.

**02 - OCTROI D'UNE SUBVENTION A L'A.F.E.V (ASSOCIATION DE LA FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE)**

L'AFEV, association Loi 1901 agréée jeunesse et éducation populaire et Complémentaire de l'Ecole Publique, a pour objet la mobilisation d'étudiants bénévoles dans des actions de solidarités dans Les quartiers défavorisés.

Pour favoriser la cohésion sociale, et lutter contre les exclusions, le C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) de la Ville de Farébersviller par le biais de son Dispositif de Réussite Educative souhaite encourager la mise en œuvre de ce projet sur son territoire pour l'année scolaire 2023 /2024.

Il est donc proposé aux membres du conseil d'administration de verser à l'AFEV une subvention globale de fonctionnement correspondant aux dépenses relatives directement au dispositif mené sur la ville de 5 000 € portant sur l'année 2023.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION** après exposé, délibère, approuve à l'unanimité le versement d'une subvention de 5 000 €.

**03 - DECISION MODIFICATIVE N° 1**

Il est proposé au conseil d'administration d'adopter les modifications suivantes au budget du C.C.A.S :

Imputation budgétaire	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 011 6041 42130		500,00	
D F 042 6811 01 (ordre)	500,00		Dotation amortissement
D I 21 21838 OPNI 020	500,00		
R I 040 28138 OPFI 01 (ordre)	500,00		Dotation amortissement

**DETAIL PAR SECTION**

		Investissement	Fonctionnement
Dépenses	Ouvertures	500,00	500,00
	Réductions		500,00
Recettes	Ouvertures	500,00	
	Réductions		

**EQUILIBRE**

Solde Ouvertures	500,00
Solde Réductions	500,00
Ouvert. - Réduct.	

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**, après en avoir délibéré, A l'unanimité, Approuve la décision modificative n°1 telle que présentée ci-dessus.

#### **04 - COMPTE-RENDU OCTROI DE BONS ALIMENTAIRES**

*M. KLEINHENTZ rend compte à l'assemblée des bons alimentaires octroyés depuis la dernière réunion. Depuis le 10 octobre dernier, 18 bons ont été distribués pour un montant de 950 €.*

*L'assemblée prend acte.*

#### **05 - COMPTE-RENDU DES DONNÉS REÇUS**

*Madame AKOUDAD informe l'assemblée que depuis sa dernière réunion le C.C.A.S. n'a reçu aucun don.*

*L'assemblée prend acte.*

#### **06 - DIVERS**

*Madame TUSCHL informe les membres de l'assemblée d'un retour positif concernant l'action Gym Douce. Cela semble être très bénéfique pour la condition physique des participants.*

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.*